MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Marzy

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint André

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint André

Protection : classement

Arrêté : classement le 13/09/2012

Étendue de la protection : classement en totalité, se substitue aux arrêtés de classement du 22 mars 1907 et d'inscription du 26 novembre 2010

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.